

FICHE DE POSTE

Maître supplémentaire

Circonscription d'Aubusson

DIVISION DES PERSONNELS

Quotité : 100 %

Poste soumis au barème du mouvement

L'enseignant supplémentaire affecté au titre du dispositif PDMQDC est placé sous la responsabilité directe de l'IEN.

Le poste est rattaché à l'école primaire d'Ahun sur laquelle l'enseignant effectuera 50% de son temps de travail. Les 50% restant sont répartis sur l'école primaire de Chénérailles (25%) et l'école primaire de Lavaveix-Les-Mines (25%).

L'objectif de l'équipe enseignante constituée d'un maître supplémentaire est de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il s'agit de prévenir la difficulté scolaire, tout au long de la scolarité primaire, et d'y remédier si elle n'a pu être évitée. L'action de l'enseignant supplémentaire s'inscrit en complémentarité des dispositifs destinés à mieux assurer l'égalité des chances.

Missions du maître supplémentaire :

- Membre à part entière de l'équipe pédagogique, il participe à toutes les réunions d'équipe au prorata de sa quotité de service dans le groupe scolaire.
- L'enseignant supplémentaire intervient prioritairement au cycle 2
- L'enseignant supplémentaire peut concourir à la consolidation des apprentissages du cycle 1 au cycle 3 dans la perspective des liaisons maternelle/élémentaire/collège.

Formes d'intervention pédagogique :

- prioritairement co-intervention dans la classe avec le maître titulaire
- prise en charge d'un groupe classe pour permettre au maître titulaire d'intervenir auprès des élèves à besoins spécifiques.

Profil :

- avoir une expérience de la prise en charge des élèves en difficulté
- être capable de travailler en équipe
- être apte à pratiquer la co-intervention en classe
- être capable de s'adapter à différentes modalités de travail
- avoir des qualités relationnelles affirmées
- avoir une connaissance des textes en vigueur
- avoir des capacités d'organisation et d'initiative, de mise en œuvre des directives des classes ordinaires.